



## **RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER D'HARMONISATION ET DE VALIDATION DES SYLLABUS DE FORMATION DU MASTER PROFESSIONNEL EN COMMANDE PUBLIQUE**

Du mercredi 3 au jeudi 4 juillet 2024 à Grand Bassam (Hôtel Golden Palace)

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a organisé l'atelier d'harmonisation et de validation des syllabus de formation du Master Professionnel en Commande Publique (MPCP) les mercredi 3 et jeudi 4 juillet 2024 à Grand Bassam (Hôtel-Golden Palace), sous la présidence de Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP. L'atelier a enregistré la présence de quarante deux (42) participants, soit un taux de participation de 93,33%. Les Experts-Formateurs invités à l'atelier ont été présents, à l'exception de ceux du Comité National de Partenariats Public-Privé (CNP PPP) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

Le mot d'ouverture, le déroulement des travaux et la cérémonie de clôture, ont constitué les principales articulations de l'atelier.

### **1. Ouverture de l'atelier**

Différentes allocutions ont marqué l'étape de l'ouverture de la cérémonie, à savoir celles de Docteur TRAORE Moustapha, Directeur de l'Ecole Supérieure du Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE), représentant le Directeur Général de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro et de Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP.

Dans son allocution, Docteur TRAORE Moustapha a, au nom de Docteur Moussa Abdoul Kader DIABY, Directeur Général de l'INP-HB exprimé sa reconnaissance aux instances dirigeantes de l'ANRMP pour avoir porté leur choix sur l'INP-HB concernant la gestion du programme de Master Professionnel en Commande Publique (MPCP). Après en avoir rappelé le contexte et les enjeux, Docteur TRAORE Moustapha a relevé la concordance des missions de l'INP HB avec les objectifs dudit programme, avant de se féliciter de la bonne collaboration entre l'ANRMP et l'INP-HB pour la gestion de cet important programme de formation universitaire. Poursuivant, le Directeur de l'ESCAE a indiqué que le présent atelier a pour objet l'harmonisation et la validation des projets d'outils pédagogiques élaborés lors des précédentes assises qui se sont respectivement tenues du 28 au 29 février 2024 et du 22 au 23 mai 2024 à Grand Bassam puis a cité les prochaines étapes à savoir la signature de la convention de partenariat ANRMP-INP HB, le lancement de la campagne de communication, l'appel à candidature et le recrutement des candidats au Master. Il a terminé son intervention par des remerciements et encouragements à l'endroit des Experts- Formateurs présents pour l'immense travail accompli, les étapes en cours et à venir.

A la suite du Directeur de l'ESCAE, Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, a de prime abord exprimé les sincères excuses de la Présidente de l'ANRMP qui n'a pu être présente pour des raisons de conflit d'agenda. Il s'est fait fort de rappeler que la création du Master en commande publique découle de la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités (SNRC) dans le domaine des marchés publics adoptée par le Gouvernement ivoirien en septembre 2021. Il a, ensuite, fait savoir que cette stratégie comporte deux volets à savoir la formation des acteurs des marchés publics et la professionnalisation des fonctions des marchés publics. L'axe concernant la formation des acteurs étant le principal objet des rencontres entamées depuis le début de l'année, en vue de la création d'un cursus universitaire répondant à la nécessité

de pérenniser les actions de renforcement des capacités des acteurs en commande publique et tenant compte du besoin de doter le système de ressources humaines qualifiées et compétentes. Le Vice-Président du Conseil de régulation a précisé que c'est dans cette optique que l'ANRMP en partenariat avec l'INP-HB a décidé de la création du Master professionnel à travers notamment des ateliers dont les deux premiers tenus en février et mai 2024 ont permis de concevoir et développer le référentiel des compétences, la maquette pédagogique et les syllabus de formation et de renforcer les capacités des formateurs à la méthodologie d'élaboration des syllabus de formation du Master. Les deux journées de travaux du présent atelier devant permettre de valider les syllabus de formation élaborés. Terminant, Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre a adressé ses remerciements au Directeur Général de l'INP-HB qui n'a ménagé aucun effort pour adhérer à ce projet d'envergure ainsi qu'aux Enseignants- Chercheurs, membres de l'équipe pédagogique et aux Experts-Formateurs pour leur disponibilité et leur expertise, puis a déclaré ouvert l'atelier d'harmonisation et de validation des syllabus du Master Professionnel en Commande Publique.

## 2. Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sur deux (2) jours et ont été animés par Professeur KOUA Dominique, Enseignant-Chercheur à l'INPHB et la modération des travaux a été faite par Monsieur OUATTARA Oumar, Secrétaire Général de l'ANRMP.

La phase introductive des travaux a permis au formateur de passer en revue la maquette pédagogique actualisée en vue d'apporter des points d'éclaircissement et de recueillir les observations des participants qui ont porté notamment sur la répartition des Unités d'Enseignement (UE), les structures en charge des UE, les intitulés des modules des cours et les volumes horaires sur la base des travaux des ateliers précédents.

Poursuivant les travaux, le formateur a présenté l'ensemble des projets de syllabus élaborés par chaque Expert- Formateur, compilé dans un document interactif dont le lien a été mis à la disposition des participants en vue de faciliter et centraliser la prise en compte des différentes corrections et observations. Pour ce faire, chaque syllabus du Master a été passé au peigne fin, avec un focus notamment sur les objectifs, les volumes horaires, les structures et les responsables en charge des cours, la prise en compte dans les syllabus des activités relatives à la commande publique.

A la suite de la communication du Professeur KOUA, Monsieur OUATTARA Oumar a demandé qu'une attention particulière soit portée à la mise en conformité des cours avec les notions de la commande publique. Par ailleurs, un modèle de calendrier a été présenté aux participants sur la base duquel un projet de planning prévisionnel relatif aux activités de formation sera élaboré par l'équipe pédagogique en vue de sa validation au prochain atelier.

Après les échanges, sur un total de cinquante-trois (53) projets de syllabus, trente-deux (32) ont été transmis à l'équipe pédagogique au nombre desquels vingt-neuf (29) ont été validés après la prise en compte des observations et commentaires.

Au terme des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- les Experts -Formateurs devront s'assurer de la prise en compte des volets relatifs à la commande publique dans leurs syllabus ;
- les Experts -Formateurs devront éviter d'utiliser la technique de l'exposé dans le cadre de la formation du Master Professionnel en Commande Publique ;
- les Experts-Formateurs devront finaliser et transmettre leurs syllabus à l'équipe pédagogique avant le vendredi 12 juillet 2024 (le lien relatif au syllabus ne sera plus actif à partir du vendredi 12 juillet 2024) ;

- l'équipe pédagogique devra créer et envoyer aux formateurs désignés un lien pour la collecte et l'examen des fiches d'activités ;
- les Experts- Formateurs devront finaliser et transmettre les fiches d'activités relatives aux cours dont ils ont la charge, au plus tard le 24 juillet 2024 ;
- l'INP-HB devra accélérer le processus de validation des documents de la convention de partenariat en vue de sa mise en œuvre ;
- l'ANRMP devra prendre des dispositions à l'effet de faciliter l'immersion de l'ensemble des Experts -Universitaires en matière de marchés publics et de contrats de partenariats public-privé.

### **3. Clôture des travaux**

Monsieur SOUMAHORO Kouity, Secrétaire Général Adjoint chargé de la Définition des Politiques et Formation, a présenté les excuses de Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP et de Monsieur OUATTARA Oumar, le Secrétaire Général de l'ANRMP, absents pour des raisons de conflit d'agenda.

Monsieur SOUMAHORO Kouity a remercié et félicité l'ensemble des séminaristes pour leur participation active qui témoigne de l'intérêt que ceux-ci accordent au projet de création du Master Professionnel en Commande Publique. Il s'est, ensuite, réjoui du travail abattu durant ces deux jours dont les conclusions ont notamment permis la validation des syllabus de formation élaborés par les Experts -Formateurs, à l'exception de ceux relatifs aux contrats de partenariats public privé et aux directives des partenaires techniques et financiers. Il s'est dit convaincu que les échanges fructueux ont permis de franchir un pas supplémentaire vers la concrétisation de ce diplôme de haut niveau.

En conclusion de son propos, le Secrétaire Général Adjoint a adressé ses remerciements au Directeur Général de l'INP-HB et aux enseignants-chercheurs, membres de l'équipe pédagogique pour la qualité de travail, aux Experts- Formateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour contribuer au succès de l'atelier, ainsi qu'à l'équipe technique pour la bonne organisation dudit atelier, puis a déclaré clos l'atelier d'harmonisation et de validation de formation du Master Professionnel en Commande Publique.

La lecture des conclusions de l'atelier a été faite par Docteur YAO Aya Marie Epse YAO, Enseignante-Chercheur à l'INP HB.

**Fait à Grand Bassam, le 4 juillet 2024**

**L'atelier**